

Cote du document: EB 2014/LOT/P.8/Rev.1
Date: 31 août 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République de Zambie pour le Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abla Benhammouche
Directrice dans le pays – Zambie
téléphone: +260 971232215
courriel: a.benhammouche@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du programme	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du programme	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du programme	6
A. Coût du programme	6
B. Financement du programme	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	9
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VII. Recommandation	10
Annexe	
Accord de financement négocié	12
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
BCP	Bureau de coordination du programme
FCO	Fièvre de la côte orientale
MAE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MIT	Méthode "infection et traitement"
PPCB	Pleuropneumonie contagieuse bovine
S&E	Suivi-évaluation

Carte de la zone du programme

Republic of Zambia

Enhanced Smallholder Livestock Investment Programme (E-SLIP)

Final map



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République de Zambie

Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République de Zambie
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Coût total du programme:	46,3 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	9,3 millions de DTS (équivalent approximativement à 14,23 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	0,57 million de DTS (équivalent approximativement à 0,87 million d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Cofinancier:	Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP), sous réserve d'approbation
Montant du cofinancement:	Fonds de l'OPEP ¹ : 12,0 millions d'USD, sous réserve d'approbation
Conditions du cofinancement:	Prêt
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	10,6 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	8,6 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

¹ Le gouvernement a demandé un cofinancement au Fonds de l'OPEP, qui envisage de donner suite à cette requête en 2015.

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République de Zambie pour le Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan, telle qu'elle figure au paragraphe 34.

Proposition de prêt et don à la République de Zambie pour le Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. La Zambie est un grand pays privé de façade maritime (752 618 kilomètres carrés) où les terres agricoles représentent 31,5% de la surface terrestre totale. La population, dont le taux de croissance était de 2,9% en 2012, est de 14,1 millions de personnes, avec une densité de 18,7 habitants/km² seulement et de 59 habitants/km², rapportée aux terres agricoles. En juillet 2011, la Zambie était classée par la Banque mondiale dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Son revenu national brut par habitant était de 1 358 USD en 2012. Toutefois, son coefficient de Gini de 0,57 en 2010 indique que les progrès de la croissance économique générale du pays ne font pas reculer les inégalités sociales, en particulier dans les zones rurales. Une forte proportion des femmes rurales de Zambie vivent dans une pauvreté extrême (62% des ménages dirigés par une femme selon le rapport 2010 de l'enquête sur les conditions de vie [LCMS]), avec peu d'accès aux services de base, peu de possibilités de parvenir à des conditions d'existence durables et un maigre soutien des institutions publiques et juridiques. L'agriculture et la transformation des produits agricoles représentent environ 40% du PIB de la Zambie et à peu près 12% des recettes d'exportation du pays. La part de la production agricole dans le PIB est de 21%, dont 42% sont attribuables à la production animale. Environ 1,4 million de ménages de petits exploitants, dont plus de 20% sont dirigés par une femme, forment le gros de la population dépendant de l'agriculture. Environ 25% des ménages ruraux pratiquent une agriculture de subsistance tandis que 33% environ sont de petits exploitants marginaux qui réussissent à pérenniser leurs moyens d'existence grâce à la commercialisation de faibles excédents les années où les pluies sont normales, et éventuellement à la participation à quelque système de culture contractuelle. Le troisième groupe de petits exploitants comprend les ménages qui ont le potentiel pour devenir de petits producteurs tournés vers le marché. Ces ménages cultivent une surface moyenne de 1,5 hectare, utilisent généralement peu d'intrants, appliquent des techniques culturales manuelles et emploient principalement une main-d'œuvre familiale.
2. Le rapport de la LCMS 2010 indiquait que 42,3% des Zambiens étaient considérés comme extrêmement pauvres. La proportion de ceux qui sont considérés comme étant extrêmement ou moyennement pauvres était nettement plus élevée en zone rurale (77,9%, contre 27,5% dans les zones urbaines). L'indice de développement humain de la Zambie, qui s'est régulièrement amélioré ces dernières années, certes en partant d'un bas niveau, était de 0,448 en 2012 – soit un faible développement humain –, ce qui la classe au 163^e rang sur 187 pays. Malgré sa richesse agricole, la Zambie demeure sujette à des problèmes chroniques de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les taux de retard de croissance atteignent 45% (contre une moyenne de 42% en Afrique subsaharienne), dont 21% de cas graves, tandis que

15% des enfants de moins de 5 ans présentent une insuffisance pondérale, et 5% sont émaciés. Le retard de croissance reste le trouble nutritionnel le plus courant chez les enfants de moins de 5 ans.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

3. Le secteur de l'élevage de la Zambie contribue beaucoup à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, ainsi qu'à la croissance économique et aux exportations, mais son développement est entravé par les maladies, l'exploitation inefficace des ressources naturelles, la pénurie de compétences zootechniques, la faible amélioration génétique, et le manque d'accès aux savoirs et aux infrastructures nécessaires à la commercialisation et à la création de valeur ajoutée. La production animale, qui représente environ 42% du PIB agricole, exploite les abondantes ressources naturelles, constitue la principale réserve de capitaux des ménages, diversifie les revenus, et fournit un moyen de traction et du fumier pour l'agriculture. Les ventes de bétail fournissent les capitaux nécessaires au financement des investissements agricoles, des intrants et des dépenses des ménages, en particulier dans les situations d'urgence. Les produits animaux contribuent aussi à la sécurité alimentaire des ménages, notamment en fournissant des protéines de qualité, des lipides structurés et des micronutriments essentiels. L'élevage est ainsi particulièrement utile dans la lutte contre les effets du VIH/sida.
4. Le Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan appuyé par le FIDA, qui est en cours d'exécution, apporte un soutien précieux au secteur de l'élevage de la Zambie en renforçant les capacités gouvernementales de lutte contre les maladies animales et en réduisant l'incidence de la fièvre de la côte orientale (FCO) et de la pleuropneumonie contagieuse bovine (PPCB), qui figurent parmi les principales causes de mortalité du bétail en Zambie. En raison d'une série d'obstacles institutionnels, techniques et relatifs à la passation des marchés, ce projet n'atteindra pas ses objectifs de lutte contre les maladies animales. Cependant, les bases nécessaires à la réalisation de ces objectifs sont désormais fermement établies, et il est possible de mettre à profit ce projet, en partenariat avec des investissements de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAfD), pour augmenter notablement la productivité de l'élevage paysan et l'accès aux marchés.
5. Malgré l'ampleur de l'aide au développement fournie, l'amélioration de la productivité de l'élevage paysan rencontre encore de nombreux obstacles. La lutte contre les maladies continue de manquer de financements et se heurte : à la connaissance insuffisante de la fréquence et de l'impact, en particulier des maladies transmises par les tiques et des parasites internes ; à des poches restantes de PPCB ; et à l'approvisionnement aléatoire en vaccins, et en particulier en stabilats de FCO². L'adoption par les agriculteurs de pratiques zootechniques améliorées pour rendre la production animale rentable se heurte à l'accès limité à l'information et à la technologie. L'amélioration de la gestion des parcours, de la production fourragère et de l'alimentation animale, en particulier, offre des possibilités considérables d'augmentation de la productivité mais, pour répondre durablement aux besoins des paysans, ces technologies doivent être adaptées et diffusées de manière participative. De même, les ménages pauvres qui bénéficient des programmes gouvernementaux pour reconstituer leurs troupeaux après leur décimation par les maladies doivent renforcer globalement leurs capacités et se tourner vers le marché pour vivre durablement de l'élevage. Ces initiatives, non couvertes par les investissements existants dans le développement du secteur de l'élevage, en particulier le ciblage des ménages pauvres dirigés par une femme, seront au cœur du Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan.

² Un stabilat est une population d'organismes semblable à une souche mais plus stable et conservée dans des conditions viables à une fin particulière.

6. La conception du programme est pleinement cohérente avec deux des trois principaux objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) de la Zambie, et elle contribuera à la réalisation du troisième. Le programme se conforme aussi à l'exposé de la position sur l'élevage, et aux principales politiques et stratégies du FIDA concernant le ciblage, l'intégration de l'égalité des sexes, le développement de l'entreprise rurale, le développement du secteur privé, le changement climatique, l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

7. Le programme sera mis en œuvre dans tout le pays, l'accent étant mis sur les districts frappés par les épidémies de PPCB et/ou de FCO ou dans les districts où ces maladies sont endémiques. Il se chevauchera avec le Projet d'appui aux infrastructures d'élevage financé par la BAFD dans les districts des provinces de Muchinga et du Nord, et avec le Projet en faveur du développement de l'élevage et de la santé animale financé par la Banque mondiale dans les provinces de l'Est, du Sud et de l'Ouest.
8. Le programme ciblera 180 000 ménages de petits éleveurs pauvres (élevage bovin, caprin, porcin et avicole) dans ses zones d'intervention, y compris les membres des organisations de producteurs. Il visera particulièrement les ménages pauvres dirigés par des femmes et des jeunes au moyen de quotas de bénéficiaires ciblés, de programmes sensibles à l'égalité des sexes, de services, et de l'application de "méthodologies des ménages" permettant de mieux atteindre les ménages pauvres et d'améliorer les relations entre les sexes au sein du ménage. De plus, un grand nombre des quelque 900 000 ménages d'éleveurs restants bénéficieront indirectement des mesures de lutte contre les maladies et de développement technologique mises en œuvre dans le cadre du programme.

B. Objectif de développement du programme

9. Le but du programme est d'améliorer de façon durable les revenus des ménages ruraux pauvres des provinces et districts ciblés. Son objectif de développement est d'améliorer de façon durable la production et la productivité des principaux systèmes d'élevage pratiqués par les petits paysans (femmes et hommes) ciblés dans les provinces sélectionnées de Zambie.

C. Composantes/résultats

10. Le programme comprend deux composantes opérationnelles: i) amélioration durable de la lutte contre les maladies animales; et ii) amélioration durable des systèmes de production animale. Il comporte en outre une composante de gestion du programme.
11. La composante 1 se subdivise en deux sous-composantes: i) vers l'éradication de la PPCB; et ii) maîtrise de la FCO. La sous-composante 1.1 poursuivra la campagne de vaccination massive, la sérosurveillance et l'élimination des troupeaux positifs (test et abattage) entreprises par le Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan afin d'éradiquer la PPCB en Zambie, dans le cadre d'un programme qui sera progressivement pris en charge par le Gouvernement zambien. En raison de l'incidence persistante de la PPCB dans les pays voisins, le gouvernement maintiendra après la clôture du programme un programme de vaccination sur un périmètre de 30 kilomètres dans les zones affectées, tandis que le gouvernement sera encouragé à coopérer de façon permanente avec ses voisins – dans un cadre bilatéral et/ou par l'intermédiaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe – afin de trouver une solution régionale à l'éradication de la PPCB. La sous-composante 1.2 comprend deux activités: i) la maîtrise de la FCO; et ii) la production de stabilats de FCO à l'Institut central de recherche vétérinaire. L'activité d'immunisation contre la FCO continuera d'utiliser la méthode "infection et

traitement" (MIT) pour l'immunisation des veaux, appliquée dans le cadre du Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan. L'incidence de la FCO étant réduite, le programme collaborera également avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAE) et les groupements d'agriculteurs afin de mettre au point une approche globale de la gestion des maladies transmises par les tiques et du fléau des tiques. Il soutiendra la mise en œuvre de la MIT contre la FCO par les services vétérinaires privés. Afin de satisfaire la demande intérieure de stabilats MIT-FCO, une aide sera apportée à l'Institut central de recherche vétérinaire pour élaborer un programme de production de stabilats de *Theileria-parva* commercialement viable, suivant de bonnes pratiques de gestion et conformément aux normes de l'Organisation mondiale de la santé animale.

12. La deuxième composante se subdivise en deux sous-composantes: i) production et utilisation durables de fourrages et de semences fourragères; et ii) constitution et reconstitution des cheptels en faveur des pauvres. La sous-composante 2.1 comprendra: i) l'introduction principalement de légumineuses et de quelques graminées dans les systèmes intégrés de culture/d'élevage; ii) l'amélioration des zones de pâturage communal par l'ensemencement d'espèces de légumineuses bien adaptées; iii) l'établissement d'une capacité de production contractuelle de semences associée à un programme de rachat, principalement dans le cadre des systèmes de production paysanne; iv) la participation des écoles rurales, des centres de collecte du lait et des centres de services d'élevage à la démonstration et à la promotion des fourrages; v) l'aide à l'aménagement de points d'abreuvement du bétail à gestion communautaire; et vi) le renforcement des capacités de production, de transformation, de stockage et d'utilisation de fourrages. La sous-composante 2.1 élargira le programme de reconstitution des cheptels du MAE dans les provinces de Muchinga, du Nord, de l'Est, du Sud, de l'Ouest et de Luapula. Il est estimé que cette sous-composante ciblera 28 000 ménages de petits paysans pauvres d'environ 640 villages, en particulier les femmes, les ménages dirigés par des femmes (50%) et par de jeunes ruraux (20%). Les bénéficiaires, qui seront identifiés au moyen d'un processus de sélection piloté par les communautés et obtiendront une assistance pour former des groupes enregistrés, recevront des lots d'élevage (génisses laitières, chèvres, porcs ou volaille) de leur choix, qu'ils paieront au moyen d'un mécanisme de transmission à d'autres ménages pauvres.

III. Exécution du programme

A. Approche

13. Le programme est conçu – en cohérence avec le Projet en faveur du développement de l'élevage et de la santé animale financé par la Banque mondiale, le Projet d'appui aux infrastructures d'élevage financé par la BAfD et les initiatives de développement du secteur de l'élevage du MAE – pour remédier aux graves lacunes des services et des techniques du secteur de l'élevage de la Zambie. Il consistera à lutter contre les maladies animales qui limitent la croissance des troupeaux des petits paysans, à produire des fourrages pour améliorer la santé et la productivité du bétail, et à élargir et renforcer le programme lancé par le MAE pour reconstituer le cheptel des paysans pauvres – ouvrant ainsi à ceux-ci une voie importante pour sortir de la pauvreté. Le programme adoptera une approche inspirée de l'expérience du Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan et facilitée par une assistance technique spécialisée et par le Bureau de coordination du programme (BCP), au sein de laquelle le MAE sera le coordonnateur du programme, la Direction des services vétérinaires et la Direction du développement de l'élevage exécutant leurs composantes respectives, à l'échelon central. Au niveau du district et du campement, les autorités décentralisées exécuteront les activités du programme en étroite coordination avec les autorités centrales et le BCP. L'implication des communautés rurales sera essentielle à la réussite du programme. Autonomisées avec l'aide des ONG collaborant au programme, les communautés piloteront le programme de reconstitution des cheptels et joueront un rôle important dans

l'amélioration de l'approvisionnement en protéines sur les parcours au cours de la saison sèche, et dans l'élaboration d'une approche plus globale de la gestion des maladies transmises par les tiques.

B. Cadre organisationnel

14. Le programme, d'une durée de sept ans, sera coordonné par un petit BCP, qui appuiera la Direction des services vétérinaires et la Direction du développement de l'élevage du MAE dans la mise en œuvre des composantes 1 et 2, respectivement. Le BCP facilitera aussi l'examen et l'élaboration par le MAE des mesures et réglementations gouvernementales nécessaires pour mettre en place un environnement favorable aux activités du programme.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

15. L'approche de la planification, du suivi-évaluation (S&E) et de la gestion des savoirs appliquée par le programme s'inspirera de l'expérience du Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan et d'autres projets et programmes exécutés par le FIDA en Zambie. Les plans de travail et budgets annuels fourniront au BCP un calendrier d'exécution portant sur un ensemble d'activités soigneusement planifiées, et accompagnées de leurs budgets et de la liste des apports nécessaires pour l'année à venir. Le système de S&E, fondé sur le cadre logique, produira des informations vérifiables sur la performance du programme, qui aideront le MAE, le BCP et les institutions de financement parallèle à planifier et à financer leurs activités, à comparer les progrès accomplis aux objectifs prévus et à prendre en temps opportun toute mesure corrective nécessaire. Le programme mettra au point un indice d'autonomisation des femmes fondé sur les résultats du programme dans les domaines où les femmes rurales zambiennes sont traditionnellement défavorisées par rapport aux hommes, et dans celui de la production animale. Il mettra en œuvre deux approches de la gestion des savoirs: i) un programme subsidiaire d'appui à l'apprentissage; et ii) un programme plus large visant à éclairer les décideurs publics et à influencer sur les politiques, notamment en matière de gestion de la santé animale.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

16. **Gestion financière.** Les BCP des deux provinces seront responsables de la bonne utilisation des fonds qui leur sont attribués et devront en rendre compte au gouvernement et au FIDA, conformément aux accords juridiques respectifs, aux accords de financement subsidiaire conclus avec des établissements financiers et aux accords contractuels passés avec les prestataires de services. Une évaluation de la gestion financière a été effectuée lors de la conception. Elle a pour objectif de fournir l'assurance que le MAE et les districts participants seront dotés de systèmes et de contrôles de gestion financière suffisamment solides pour gérer et maîtriser les finances du programme et en rendre compte, afin de garantir que les fonds du programme sont utilisés de façon efficace et efficiente, et aux fins prévues. Un système informatisé de comptabilité existant sera utilisé pour la tenue des comptes et l'établissement des rapports, et renforcé par un module de contrôle budgétaire et un plan comptable révisé. Ce système produira des états financiers détaillés sur les opérations, les ressources et les dépenses du programme pour chaque exercice, établis conformément aux normes et règles comptables internationalement reconnues et aux procédures agréées par le FIDA, et soumis à celui-ci en temps opportun. En sus des états financiers annuels audités, le FIDA exigera des rapports financiers intermédiaires semestriels. Les dispositions relatives à la gestion financière du programme sont compatibles avec le système gouvernemental et correspondent aux règles et règlements du FIDA concernant la documentation des décaissements, la passation des marchés et l'audit. Le risque fiduciaire est considéré comme moyen.

17. **Flux de fonds.** Le FIDA mettra les fonds à la disposition du gouvernement selon les modalités et conditions prévues dans l'accord de financement. Le FIDA versera les fonds destinés au programme à un seul compte désigné ouvert auprès de la banque centrale ou d'une banque commerciale agréée par lui. Les fonds apportés par le gouvernement seront versés à un compte distinct. Le compte désigné sera géré par le Ministère des finances et administré suivant les modalités du compte d'avances temporaires.
18. **Passation des marchés.** Les marchés seront passés conformément aux directives pertinentes du FIDA. Les procédures, réglementations et processus nationaux prévus par la loi relative à la passation des marchés seront appliqués dans la mesure où ils ne contreviennent pas aux directives du FIDA.
19. **Contrôle interne et audit externe.** Des systèmes de contrôle interne seront mis en place au niveau du BCP, et le MAE détachera un auditeur interne auprès du programme. L'audit externe sera mené conformément aux Normes internationales d'information financière et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets (à l'usage des emprunteurs). Les rapports d'audit seront présentés dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice budgétaire.
20. **Gouvernance.** Durant toute la période d'exécution du programme, le gouvernement maintiendra un cadre de gouvernance et de lutte contre la corruption afin d'atténuer le risque de fraude et/ou de corruption et de promouvoir l'utilisation efficace des fonds provenant du financement.

E. Supervision

21. Le FIDA et le MAE entreprendront des missions communes de supervision. La mission initiale de supervision et d'appui à l'exécution aura lieu dans les six mois suivant le démarrage du programme. La supervision sera fondée sur les modalités et pratiques opérationnelles du FIDA. Sauf raisons impérieuses contraires, l'identité du personnel recruté pour la supervision et l'appui à l'exécution ne devra pas changer fréquemment. La fréquence et la composition des missions de supervision seront décidées à la lumière des besoins effectifs et d'un commun accord entre le FIDA et le gouvernement. Les principales compétences et expériences qui devront être représentées dans les missions de supervision sont les suivantes: i) gestion financière et passation des marchés; ii) lutte contre les maladies animales et prestation de services de santé animale; iii) zootechnie et alimentation animale; et iv) planification et S&E des programmes.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

22. Le coût total du programme est estimé à 46,3 millions d'USD (351 millions de kwacha zambiens). Les aléas d'exécution et les aléas financiers représentent environ 10% du coût total du programme. Les aléas financiers comprennent 8% d'inflation intérieure et 2% d'inflation extérieure, avec 2% d'aléas d'exécution pour les traitements et indemnités. Les dépenses en devises sont estimées à 23% du coût total du programme. Les droits et taxes représentent environ 2,5 millions d'USD (5,4%). Les fonds affectés à la gestion du programme s'élèvent à 6,5 millions d'USD, soit 14,0% du coût de base total du programme.

Tableau 1
Coût du programme par composante et par financeur
(en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>Prêt du FIDA</i>	<i>Don du FIDA</i>	<i>Autres cofinanceurs^a</i>	<i>Bénéficiaires^b</i>	<i>Emprunteur/homologue</i>	<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>
1. Amélioration durable de la lutte contre les maladies animales						
1.1 Vers l'éradication de la PPCB	2 290	-	-	-	3 367	5 657
1.2 Maîtrise de la FCO – 1.2.1 maîtrise de la FCO	2 072	-	-	3 960	700	6 732
1.2 Maîtrise de la FCO – 1.2.2 production de stabilats de FCO à l'Institut central de recherche vétérinaire	938	-	-	-	627	1 565
2. Amélioration durable des systèmes de production animale						
2.1 Production et utilisation durables defourrages et de semences fourragères	3 623	683	1 865	-	980	7 151
2.2 Constitution et reconstitution des cheptels en faveur des pauvres	-	-	10 132	4 661	3 909	18 702
3. Gestion du programme	5 303	185	-	-	985	6 473
Total	14 225	868	11 997	8 621	10 568	46 279

^a Le gouvernement a demandé un cofinancement du Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP), qui envisage de donner suite à cette requête en 2015.

^b À la fois en espèces et en nature.

B. Financement du programme

23. Le FIDA financera 32,6% du coût total du programme (15,1 millions d'USD) au moyen d'un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 14,23 millions d'USD et d'un don de 0,87 million d'USD, accordés au gouvernement. L'autre source de financement est censée apporter 12,0 millions d'USD, soit 25,9% du coût total, également à des conditions favorables. Le gouvernement financera 22,8% du coût du programme (10,6 millions d'USD), correspondant au montant estimatif des taxes sur les transactions du programme, ainsi que 30% des dépenses de reconstitution des cheptels, une partie des traitements du personnel et des indemnités de terrain, et une partie du coût des prestations relatives à la PPCB. La contribution des bénéficiaires sera de 8,6 millions d'USD (18,6%) et consistera en une participation progressivement croissante aux frais de vaccination MIT contre la FCO ainsi que de logement, d'affouragement et de services de santé animale dans le cadre du programme de reconstitution des cheptels.

Tableau 2
Coût du programme par catégorie de dépenses et par financeur
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses ^c	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Autres cofinanceurs ^a		Bénéficiaires ^b		Emprunteur/homologue		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
I. Dépenses d'investissement											
A. Travaux	55	90,0	-	-	-	-	-	-	6	10,0	61
B. Équipement et fournitures	5 025	37,9	233	1,8	1 145	8,6	5 024	37,9	1 835	13,8	13 262
C. Véhicules	726	37,8	-	-	417	21,7	-	-	778	40,5	1 921
D. Formation/ateliers/études	1 375	39,3	363	10,4	1 681	48,1	-	-	76	2,2	3 495
E. Services consultatifs nationaux	8	2,8	-	-	221	82,2	-	-	40	15,0	269
F. Services consultatifs internationaux	243	46,0	273	51,6	-	-	-	-	13	2,4	528
G. Services contractuels	-	-	-	-	4 567	100,0	-	-	0	-	4 567
H. Cofinancement	-	-	-	-	2 554	35,2	3 596	49,6	1 094	15,1	7 244
II. Dépenses récurrentes											
A. Exploitation et entretien	1 021	56,5	-	-	220	12,2	-	-	565	31,3	1 806
B. Traitements et indemnités	5 772	44,0	-	-	1 192	9,1	-	-	6 161	46,9	13 125
Coût total du programme	14 225	30,7	868	1,9	11 997	25,9	8 621	18,6	10 568	22,8	46 279

^a Le gouvernement a demandé un cofinancement du Fonds de l'OPEP, qui envisage de donner suite à cette requête en 2015.

^b À la fois en espèces et en nature.

^c Les catégories de dépenses définitives seront décidées au cours des négociations menées sur la base des procédures du FIDA, et leur nombre sera limité, par souci d'efficacité, à cinq au maximum.

C. Résumé des avantages et analyse économique

24. L'analyse financière fait ressortir une progression importante de la rentabilité brute et nette sur la base de la comparaison entre des hypothèses "avec" et "sans" le programme, et un rapport coût/bénéfice élevé, démontrant l'intérêt des investissements prévus. L'analyse économique indique que le programme est solide du point de vue économique, avec un taux de rentabilité économique interne de 26,9% et une valeur actuelle nette d'environ 70,1 millions d'USD sur 20 ans. L'éradication de la PPCB et la maîtrise de la FCO seront bénéfiques pour les éleveurs (femmes et hommes), pauvres ou riches, qui représentent quelque 21% des petits exploitants. Les ménages sans bétail bénéficieront d'un meilleur accès à la traction animale. La production fourragère et la constitution ou la reconstitution des cheptels sont axées sur les ménages les plus pauvres, en particulier ceux qui sont dirigés par des femmes et des jeunes, qui représenteront respectivement au moins 50% et 20% des bénéficiaires de la composante 2.

D. Durabilité

25. Le programme met l'accent sur le renforcement des capacités de la Direction des services vétérinaires et de la Direction du développement de l'élevage tant au siège que sur le terrain. Il renforcera les capacités du personnel en matière d'éradication de la PPCB, de gestion des maladies transmises par les tiques, d'incorporation des fourrages dans les systèmes de culture et les parcours, et de reconstitution durable des cheptels. Le programme renforcera aussi la capacité du MAE à recourir à des prestataires privés pour la fourniture de services de santé animale d'intérêt public et, par le biais de mesures de recouvrement intégral des coûts, à créer un environnement favorable à la privatisation de l'immunisation MIT contre la FCO. L'action et la solidarité communautaires seront essentielles à la réussite. Les ONG mobiliseront les communautés bénéficiaires et renforceront leurs capacités, leur confiance et leur capital social. L'identification par les communautés des ménages pauvres appelés à participer au programme de reconstitution des cheptels améliorera beaucoup la durabilité. L'action communautaire soutiendra aussi

l'introduction de légumineuses fourragères sur les parcours. De plus, le programme de reconstitution des cheptels, qui sera financé en grande partie par les bénéficiaires par le biais du processus de transmission, pourrait se poursuivre après la fin du programme si cela était souhaité, en étant piloté par l'action communautaire. Toutes les activités de gestion des savoirs visent à améliorer la compréhension des questions de production et de santé animales, donnant ainsi une impulsion à l'amélioration de la production et de la productivité de l'élevage ainsi que des services d'appui. Ces avantages, qui profiteront de façon disproportionnée aux ruraux pauvres, constituent donc un investissement dans un développement économique et social équitable.

E. Identification et atténuation des risques

26. En ce qui concerne le but du programme, le risque de chocs exogènes est notable au niveau macroéconomique, la vigueur de la demande intérieure et les prix des produits animaux dépendant de la continuité de la croissance économique générale. S'agissant de l'objectif du programme, le risque principal est que le développement de l'agriculture, y compris la production animale, perde son rôle clé dans le programme gouvernemental de lutte contre la pauvreté, pour réduire la pauvreté rurale. Pour ce qui est des résultats, les risques principaux sont d'ordre institutionnel et gestionnaire plutôt que technique ou scientifique. On observe de façon générale un degré élevé de compréhension du rôle de l'élevage dans l'agriculture paysanne. Pour atténuer ces risques, la conception du programme adopte une approche minimaliste et abordable du renforcement essentiel des institutions au niveau national et local, et prévoit une assistance technique spécialisée permanente, la pleine participation des bénéficiaires et la pérennisation institutionnelle et technique après la fin du programme. Par ailleurs, le financement du programme est échelonné, le gouvernement et les bénéficiaires prenant progressivement en charge le financement des composantes au fil de l'exécution du programme.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

27. Le programme proposé respecte pleinement le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015; toutes les politiques et stratégies du FIDA en vigueur (notamment celles qui concernent les évaluations environnementales et sociales préalables, l'égalité des sexes, le ciblage, le développement du secteur privé et les partenariats, la prévention de la fraude et de la corruption, la passation des marchés, la supervision et l'appui à l'exécution, le S&E des programmes, l'innovation, la gestion des savoirs, l'environnement et la gestion des ressources naturelles); les directives applicables aux rapports sur la conception du programme; et le Système de gestion des résultats et de l'impact. La conception du programme s'est inspirée des savoirs locaux et globaux, le gouvernement et les autres partenaires locaux ayant apporté une contribution clé au processus de conception. Dans l'ensemble, la conception a mis à profit les enseignements tirés de l'expérience acquise dans d'autres pays présentant des caractéristiques analogues ou comparables et les politiques du FIDA, en particulier dans la sous-région Afrique orientale et australe.

B. Alignement et harmonisation

28. L'élevage figure parmi les secteurs de croissance prioritaires dans le sixième Plan national de développement de la Zambie. Le programme sera exécuté en lien étroit avec le Projet en faveur du développement de l'élevage et de la santé animale financé par la Banque mondiale dans les provinces de l'Est, du Sud, et de l'Ouest, et avec le Projet d'appui aux infrastructures d'élevage financé par la BAfD dans les provinces de Muchinga et du Nord. Des fonctionnaires de la Banque mondiale et de la BAfD siégeront au comité de pilotage du programme en qualité d'observateurs. Le programme bénéficiera aussi de partenariats avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de l'intégration de la production animale dans son programme d'agriculture de conservation en Zambie, avec le

Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre du programme de distribution de lait dans les écoles, avec les prestataires privés de services de santé animale dans le cadre de la composante santé animale, avec les ONG au titre du volet production et productivité de l'élevage, et avec les marchés du bétail et les transformateurs privés dans l'ensemble du programme. Le programme sera exécuté en liaison étroite avec le Programme d'élargissement du financement rural financé par le FIDA. Les communautés bénéficiaires seront étroitement associées à l'exécution et au suivi du programme.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

29. Le programme met en œuvre des approches innovantes en matière tant de lutte contre les maladies que de production fourragère. En Afrique orientale, le processus d'immunisation MIT contre la FCO se révèle être la solution de rechange la plus viable aux bains par immersion, dont l'avenir est menacé à terme par la résistance croissante des tiques aux acaricides, qui ne sont pas renouvelés sur le marché. Le programme fourrager propose une approche ingénieuse et durable de la production à assise communautaire de fourrages et de semences fourragères pilotée par la demande des agriculteurs, faisant notamment appel aux écoles comme moyen de transmission de l'information auto-ajustable. Le volet reconstitution des cheptels met à profit les programmes gouvernementaux qui reproduiront à plus grande échelle les activités réussies du programme. Le coût de la lutte contre la PPCB sera progressivement pris en charge par le gouvernement au cours du programme tandis que celui de la MIT contre la FCO passera au secteur privé, ce qui renforcera la durabilité à long terme de ces deux activités.

D. Participation à l'élaboration des politiques

30. Le programme soutiendra la Direction de la politique et de la programmation dans l'examen et l'élaboration des politiques et stratégies relatives à l'exécution du programme. Celles-ci pourraient concerner notamment: i) le rôle du secteur public et du secteur privé dans l'obtention des résultats relatifs à la santé animale ainsi qu'à l'élevage et à la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale au niveau national; ii) la lutte contre les maladies; iii) la conception, le financement et la gestion d'un fonds de lutte d'urgence contre les maladies; iv) le suivi durable de la production et de la santé animales en élevage paysan; v) l'autonomisation des femmes dans le domaine de la production animale; et vi) le renforcement de l'expérimentation et de l'enregistrement des semences fourragères.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

31. Un accord de financement entre la République de Zambie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
32. La République de Zambie est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
33. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

34. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (9 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Zambie un don d'un montant équivalant à cinq cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (570 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Enhanced – Smallholder Livestock Investment Programme (E-SLIP)"

(Negotiations concluded on 13 August 2014)

Loan Number:
Grant Number:

Programme Title: Enhanced Smallholder Livestock Investment Programme ("Programme")

The Republic of Zambia (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

WHEREAS,

(A) The Borrower/Recipient has requested Financing from the Fund for the purpose of financing the Programme described in Schedule 1 to this Agreement;

(B) The Borrower/Recipient intends to apply for a loan in the amount of twelve million United States Dollars (USD 12 000 000) from the OPEC Fund for International Development ("OFID") to partly finance the Programme (the "OFID Financing"), on terms and conditions to be set forth in a financing agreement between the Borrower/Recipient and OFID (the "OFID Financing Agreement");

WHEREAS, the Fund has agreed to extend a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient on the terms and conditions set forth in this Agreement.

NOW THEREFORE, the Parties hereto hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth herein.

3. The Fund shall provide a Loan and a Grant (the "Financing") which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is nine million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 9 300 000).

B. The amount of the Grant is five hundred and seventy thousand Special Drawing Rights (SDR 570 000).

2. The Loan is granted on highly concessional terms and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency shall be in United States Dollar (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Principal and service charge shall be payable on each 1 May and 1 November.
6. The Borrower/Recipient shall open and thereafter maintain a Designated Account in USD at the Central Bank of Zambia, for the purpose of receiving the Financing proceeds and an operational account denominated in local currency for Programme operations in a commercial bank acceptable to the Fund (the "Programme Account"). The Programme Coordination Office (PCO) shall be authorised to operate the Programme Account.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart Financing for the Programme in the amount of ten million six hundred thousand United States Dollars (USD 10 600 000).

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture and Livestock (MAL) through the Policy and Planning Department (PPD).
2. The following are designated as additional Programme Parties: (i) Department of Veterinary Services (DVS); and (ii) Department of Livestock Development (DLD).
3. The Programme Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan and the Grant shall be administered, and the Programme supervised by, the Fund.

Section E

1. The following is designated as an additional ground for suspension of this Agreement: The Programme Implementation Manual (PIM) referred to in paragraph 9.1, Section II of Schedule I hereto or any provision thereof has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund and the Fund, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme, and the Borrower/Recipient has not taken any measures to remedy the situation.
2. The following is designated as an additional ground for cancellation, specifically for funding for co-financed activities under Component 1, sub-component 2, described in Schedule 1, paragraph 5.1.2 of this Agreement; financing for co-funded activities, funded under the OFID Financing Agreement and the Financing, to the extent this has entered into force, has been cancelled and no other sources of funding have been identified to cover the financing gap for said activities.

3. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (i) The Borrower/Recipient shall have duly opened the Designated Account referred to in Section B.6 above;
- (ii) The Borrower/Recipient shall have established the Programme Steering Committee (PSC) as referred to in paragraph 6.1, Section II of Schedule I hereto; and
- (iii) The Borrower/Recipient shall have established a Programme Coordination Office (PCO) as referred to in paragraph 7.1, Section II of Schedule I hereto.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

The Secretary to the Treasury
Ministry of Finance
P.O. Box 50062
Chimanga Road
Lusaka, Zambia

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italy

This Agreement has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower/Recipient.

THE REPUBLIC OF ZAMBIA

Authorized Representative

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. *Programme Area.* The Programme is national in scope and shall in particular be implemented in districts endemic or prone to Contagious Bovine Pleuropneumonia (CBPP) and/or East Coast Fever (ECF) disease outbreaks throughout the Borrower/Recipient's territory (the "Programme Area").

2. *Target Population.* The Programme shall benefit approximately 180 000 female and male smallholder livestock-keeping households in the Programme Area including members of producer organisations.

3. *Goal.* The goal of the Programme is to sustainably improve incomes of rural poor households in the Programme Area.

4. *Objective.* The objective of the Programme is to sustainably improve the production and productivity of key livestock systems of the Target Population within the Programme Area.

5. *Components.* The Programme shall consist of the following Components:

5.1. Component 1: Sustainably improve animal disease control. This Component shall include the following two Sub-components intended to support activities aimed at:

5.1.1. *Sub-component 1.1 (Towards CBPP eradication):*

- a) Achieving a disease-free declaration in CBPP affected districts;
- b) Vaccinating at least 95% of cattle in CBPP-designated in the border areas of the Borrower/Recipient's territory; and
- c) Establishing operational community CBPP task forces in 80% of CBPP targeted districts.

5.1.2. *Sub-component 1.2 (The control of ECF):*

- a) Ensuring that at least 180 000 animals annually receive ECF infection and treatment (ITM) method by the Programme Completion Date;
- b) Full cost recovery from livestock owners for ECF ITM treatment; and
- c) Ensuring that the Central Veterinary Research Institute (CVRI) receives certification of Good Management Practice (GMP) and registration at the Zambia Medicine Regulation Authority for ECF stabilate production.

5.2. Component 2: Sustainably improve livestock production systems. This Component shall include the following two Sub-components intended to support activities aimed at:

5.2.1. *Sub-component 2.1 (Sustainable Forage and Forage Seed Production and Utilization):*

- a) Establishing forage on 80 000 smallholder farms and 200 000 hectare of rangeland reinforced with legumes;

- b) Ensuring that no less than 60 schools, 40 Milk Collection Centres (MCCs), and 100 Livestock Service Centres (LSCs) participate in forage demonstration;
- c) Ensuring that 50 water points are established in the Programme Area.

5.2.2. *Sub-component 2.2 (Pro-poor Stocking and Re-stocking Established):*

- a) Ensuring that in addition to poor farmers, no less than 14 000 female-headed households and 5 000 youth receive poverty alleviating livestock packages.

II. Implementation Arrangements

6. Programme Steering Committee

6.1. The Lead Programme Agency shall establish the Programme Steering Committee (PSC) which shall inform the Borrower/Recipient on overall execution of the Programme and ensure effective coordination among relevant government and donor-funded Programmes. The PSC shall be chaired by the Permanent Secretary of the MAL and shall include relevant MAL Directors, the Chief Accountant, the Chairperson of the Veterinary Council, representatives of the Ministry of Finance (MoF), Ministry of Education and Ministry of Local Government and Housing at Director level and any other member as deemed appropriate. The Programme Coordinator shall act as Secretary to the PSC. Among other things, the PSC shall be in charge of the strategic management of the Programme including: (i) appointment of key Programme staff, (ii) approval of the PIM and the AWPBs, (iii) approval of Programme Progress Reports, and (iv) taking any other decisions related to Programme coordination, orientation and mobilization of resources.

7. Programme Coordination Office

7.1. Programme implementation shall be coordinated by a Programme Coordination Office (PCO) and, to this end, the Borrower/Recipient shall establish the PCO, which shall report directly to the PPD. The PCO shall have such powers and functions as detailed in the PIM including: (i) day-to-day coordination of the Programme; (ii) ensuring coherence of Programme approaches and strategies, and integration of Programme activities; (iii) ensuring coordination and synergy of the co-implementing Departments and technical service providers, the provincial and district level agencies, and grassroots communities; (iv) contracting suitable service providers; (v) ensuring accountable management of the Financing by preparing the PIM, AWPBs, management of recruited technical assistance and audit service providers; (vi) ensuring the establishment and operation of the Programme Account, Management Information System, Monitoring & Evaluation system, and other functions of the operational and financial management of the Programme; and (vii) facilitating knowledge sharing and policy development, in collaboration with co-implementing Departments.

8. Service Provider Performance-based Contracts

8.1. The Lead Programme Agency shall enter into a performance-based contract with each service provider for the implementation of the Programme. Each such performance-based contract shall clearly specify the scope of the work to be undertaken, expected deliverables, estimated budget for specific activities, as well as clearly defined milestones for disbursement. Each such contract shall be monitored closely by the PCO and shall: (i) specify that the service provider shall maintain a register of assets (e.g. Goods and equipment) acquired with the proceeds of the Financing and that at termination of the performance-based contract, such assets shall be transferred to the

Lead Programme Agency; and (ii) be submitted to the Fund for its prior approval. Each performance-based contract may not be modified without prior consent of the Fund.

9. Programme Implementation Manual

9.1. The Programme shall be implemented in accordance with the PIM, the terms of which, following the Fund's prior approval, shall be adopted by the PCO. The PIM shall include, among other things: (i) Roles or terms of reference of all financing, coordinating and implementing parties, implementation responsibilities and appointment modalities of all Programme staff and consultants; (ii) Programme operating manuals and procedures; (iii) Management and Information System and procedures; (iv) Monitoring and evaluation systems and procedures; (v) a detailed description of implementation arrangements for each Programme component; (vi) Modalities for the selection of service provider(s) to be based on transparent and competitive processes; and (vii) Financial management, flow of funds and reporting arrangements including accounting, approval of payments, financial reporting, internal controls, fixed asset management, internal and external audit arrangements as well as detailed procurement procedures.

10. Mid-Term Review

10.1. The Lead Programme Agency and the Fund shall jointly carry out a review of the Programme implementation towards the end of the third anniversary of the date of Entry into Force of this Agreement (the "Mid-Term Review") based on terms of reference prepared by the Lead Programme Agency and approved by the Fund. Among other things, the Mid-Term Review shall consider the performance and financial management of service providers, the efficacy of technical assistance and capacity building activities, the overall achievement of Programme objectives and the constraints thereon and recommend such reorientation as may be required to achieve such objectives and remove such constraints. The Borrower/Recipient shall ensure that the agreed recommendations resulting from the Mid-Term Review are implemented within the specified time therefor and to the satisfaction of the Fund. Such recommendations may result in modifications to this Agreement or cancellation of the Financing.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (Expressed in SDR '000)	Grant Amount Allocated (Expressed in SDR '000)	Percentage*
I. Equipment, Materials & Works	3 020	250	100% net of taxes
II. Vehicles	440	-	100% net of taxes
III. Training, TA, & Studies	670	100	100% net of taxes
IV. Salaries & Allowances	3 640	160	100% net of taxes
V. Operating Costs	600	-	100% net of taxes
Unallocated	930	60	
TOTAL	9 300	570	

* All amounts shall be net of Government, beneficiary and other contributions, as the case may be.

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Equipment, Materials & Works" under Category I means Eligible Expenditures related to equipment, materials and civil works.

"Vehicles" under Category II means Eligible Expenditures related to motor vehicles, motorcycles and bicycles.

"Training, TA & Studies" under Category III means Eligible Expenditures related to training, technical assistance, workshops, studies, national and international consultancies.

"Salaries & Allowances" under Category IV means Eligible Expenditures related to staff salaries and allowances.

"Operating Costs" under Category V means Eligible Expenditures related to operating costs and maintenance, consumables and office expenditures.

2. *Start-up Costs.* Withdrawals to meet the costs of starting up the Programme incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal must be approved in advance by the Fund and shall not exceed an aggregate amount of USD 300 000.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan Account and the Grant Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. *Taxes.* The Borrower/Recipient shall ensure that all goods, civil works, and services procured are exempt from duties, excise taxes, and value added taxes (VAT). Any duties, excise taxes, VAT which the Programme is obliged to pay shall be promptly reimbursed by the Borrower/Recipient.

2. *Insurance of Programme Personnel.* The Borrower/Recipient shall ensure that the PCO shall insure Programme personnel against health and accident risks to the extent consistent with its customary practice in respect of its national civil service.

3. *Fraud and Corruption.* The Borrower/Recipient shall maintain a Governance and Anti-corruption Framework throughout the Programme implementation period to mitigate the risk of fraud and/or corruption and promote effective utilisation of the proceeds of the Financing. The Borrower/Recipient shall promptly bring to the attention of the Fund any allegations or concerns of fraud and/or corruption in relation to the implementation of the Programme of which it has knowledge or becomes aware.

4. *Gender.* The Borrower/Recipient shall ensure that women are represented in the organization and management of the Programme. The Borrower/Recipient shall also ensure that women beneficiaries shall be represented in all Programme activities and that they receive appropriate benefits from the Programme outputs.

5. *Resource Protection.* The Borrower/Recipient shall take all reasonable measures to ensure that existing laws are enforced to safeguard water, forest and wildlife resources in the Programme Area. The Borrower/Recipient shall take all measures to ensure sustainability of the Programme without any detriment to the environment and shall promote natural resources' sustainability.

6. *Use of Programme Vehicles and Other Equipment.* The Borrower/Recipient shall ensure that all vehicles and other equipment transferred to or procured under the Programme are dedicated solely to Programme use.

7. *Financial Reports.* The Borrower/Recipient shall ensure that interim financial reports are provided to the Fund on a six-monthly basis.

8. *Financial Statements of Service Providers.* The Borrower/Recipient shall ensure that the performance-based contract of each Service Provider shall specify that the service provider will make available to the Lead Programme Agency, through the PCO, the statements of sources and uses of funds related to Programme activities under their respective responsibility within two (2) months of the termination of each performance-based contract. The PCO shall attach such statements of sources and uses of funds to its own financial statements for subsequent submission to the Fund.

9. *Audit.* The Office of the Auditor General of Zambia shall carry out the audit of the Programme or, in the alternative, shall ensure the competitive selection of and the appointment of independent auditors acceptable to the Fund, under terms of reference cleared by the Fund annually and in line with the IFAD Guidelines for Project Audits. An audited annual consolidated financial statement for the entire Programme, together with

a management letter on audit observations on internal controls, shall be submitted to the Fund within six (6) months of the end of the Fiscal Year.

10. *Programme Performance Assessment.* The PCO shall prepare a comprehensive Programme Performance Assessment (PPA) at the end of the Programme implementation period. The PPA shall be in line with the Fund's guidelines and format for Programme performance assessments and shall include: participation of the target groups, the Programme's strategies and approaches, relevance, financial management, efficiency, outputs delivery, effectiveness, impacts, sustainability, innovation, up-scalability and replicability.

11. *Programme Implementation Manual.* The Borrower/Recipient shall ensure that the PIM referred to in Paragraph 9.1, Section II of Schedule I hereto shall have been adopted by the PCO substantially in the form approved by the Fund no later than one (1) year after the date of entry into force of this Agreement.

12. *Integrated Financial Management Information System (IFMIS).* The Borrower/Recipient shall have profiled the Programme within IFMIS upon its rolling out.

13. *Financial Management Package.* Promptly after entry into force of this Agreement, the Borrower/Recipient shall enable the PCO to purchase a simple off-the-shelf financial management package to be replaced during the Programme Implementation Period by the Integrated Financial Management Information System (IFMIS).

14. *Counterpart Financing.* The Borrower/Recipient shall make available its counterpart financing to the Programme throughout the Programme implementation period.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions (A) / Risks (R)
<i>Goal:</i>			
<i>Sustainably improved incomes of rural poor households in targeted provinces and districts in Zambia</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100,000 households in Programme-targeted districts have at least 25% increase in baseline income (disaggregated by gender); ▪ 10% reduction in the prevalence of child malnutrition rate from the 2014 GRZ baseline in Component 2 districts. ▪ Equal livelihood improvements for female- and male-headed households. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baseline, periodic and impact evaluation surveys. ▪ Statistics and other data from government institutions, NGOs and other sources. 	Political stability maintained (A) Macro-economy continues to improve (A) Social, political and economic environments remain conducive to market-based livestock development (A)
<i>Programme Development Objective:</i>			
<i>The production and productivity of key livestock systems of targeted female and male smallholder producers in selected provinces and districts of Zambia sustainably improved.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cattle offtake rate in Programme-targeted districts increases by 25%; ▪ Livestock assets of poorest quintile of rural households in Programme-targeted districts increase by 30%. ▪ Gender empowerment index of Programme female beneficiaries increased by 50% above baseline 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baseline, periodic and impact evaluation surveys. ▪ Provincial statistics ▪ Survey/case study data. (Rural Agricultural Livelihood Survey/ ALive Livestock Sector Investment and Policy Toolkit) 	As above, plus: Business regulatory system remains favourable (A) Sustained Government commitment to livestock sector development (A)
Component 1. Animal Disease Control Sustainably Improved. Reduction in the prevalence of CBPP and ECF to levels that allow smallholders' cattle herds to grow.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ OIE mandated conditions for declaration of freedom from CBPP has been achieved in areas outside the maintained buffer vaccination zones; ▪ 40% reduction in ECF incidence in the target districts; ▪ CVRI sustainably meeting Zambia's ECF stabilize requirements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MAL DVS field reports to NALEIC ▪ MAL DVS reports to OIE. ▪ Survey/case study .Reports 	Private veterinarians do not participate in the delivery of publicly funded animal health services (R) Government supports full cost recovery for ECF infection and treatment method (ITM) (A) CVRI vaccine production has financial independence (A)
Outputs: Sub-component 1.1: Toward CBPP eradication 1.1.1. CBPP border vaccination program operational in Muchinga, Northern, and Northwestern provinces 1.1.2. CBPP sero-surveillance operational in Muchinga, Northern, Northwestern and Southern Provinces	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disease freedom declared in CBPP affected districts; ▪ At least 95% vaccination of cattle in CBPP- designated border areas in Muchinga, Northern, and Northwestern provinces. ▪ Community CBPP Task Forces operational in 80 % of CBPP districts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Monthly District and Provincial animal health reports to MAL DVS; ▪ MAL DVS records and OIE reports; ▪ CVRI test results and reports; ▪ Case studies. ▪ Annual statistically valid surveys to estimate ECF sero-prevalence in non-vaccinated animals (to estimate a prevalence of 50% +-5% with 95% confidence); ▪ Annual statistically valid post-immunization surveys to determine effectiveness of 	Local service providers used for animal vaccination (A) CVRI does not have the necessary technical and managerial capacity for sustainable ECF stabilize production (R) Animal movement control and traceability systems are operational and effective (A) Absence of cordon line (R) Farmer ability to pay (R) Government willingness to increase ECF immunisation fee (A) The use of other tick-borne disease control measures (R)
Sub-component 1.2: Control of ECF 1.2.1 Sustainable ECF immunization programs operating in Central, Copperbelt, Eastern, Lusaka, Muchinga, Northern and Southern Provinces;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ At least 180,000 animals receive ECF ITM treatment annually by Programme-end ▪ Full cost recovery from livestock owners for ECF ITM treatment; ▪ CVRI has GMP certification and ZAMRA 		

1

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions (A) / Risks (R)
1.2.2 ECF sero-surveillance programs operational in Central, Copperbelt, Eastern, Lusaka, Muchinga, Northern and Southern provinces; 1.2.3 GMP and ZAMRA-certified ECF stabilate production at CVRI	registration for ECF stabilate production and can show compliance from records.	immunisation (target prevalence of 80% +/-5% with 95% confidence)	
Component 2: Livestock Production Systems Sustainably Improved. Sustainable systems for improved smallholder livestock production and productivity operational.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ At least 80,000 households have established a minimum of one Lima¹ of improved forage each; ▪ Sustainable forage seed supply system established; ▪ 80 % beneficiary satisfaction with restocking and pass-on Programme ▪ 90% of re-stocked animals passed-on to third generation beneficiaries by programme end. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baseline, periodic and impact evaluation surveys. ▪ Periodic District and Provincial DLD reports; ▪ Ex-ante and ex-post competency surveys of Programme trainees; 	Smallholder farmers have adequate access to land for forage production (A) NGO's have capacity to support community mobilization in restocked areas (A) Adverse climatic events or pest outbreaks don't impact component activities (R) Livestock product demand and prices remain strong (A)
Sub-component 2.1 Sustainable Forage and Forage Seed Production and Use 2.1.1 Household and community-based forage reinforcement of farming systems and rangeland; 2.1.2 Sustainable forage seed production program with private sector participation; 2.1.3 Schools-based forage learning and demonstration Programme; 2.1.4 Access by livestock to water	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forage established on 80,000 smallholder farms and 200,000 ha of rangeland reinforced with legumes; ▪ At least 60 schools, 40 milk collection centres and 100 LSCs participating in forage demonstration ▪ 50 water points established in targeted areas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ E SLIP- M&E program and Programme progress reports; ▪ Financial records and audit reports ▪ Field surveys and case studies ▪ Participatory monitoring/ ranking of forage species and strategies ▪ Field reports 	Communities can identify restocking beneficiaries without moral hazards, and beneficiaries are willing to make matching contributions (A). MAL maintains strong support for iterative program (A) Households willing and able to adopt appropriate technologies and innovations (A) Inadequate access to all-season water points for forage production and livestock (R) Range of well adapted forage legumes introduced and available from start-up (A)
Sub-component 2.2: Pro-poor Stocking and Re-stocking Established 2.2.1 Community mobilization and capacity building for restocking 2.2.2 Stocking and Restocking of poor female-headed households and youth	<ul style="list-style-type: none"> ▪ At least 14,000 female-headed households and 5,000 youth receive poverty alleviating livestock packages; 		Appropriate technologies and innovations are technically & financially viable and available for uptake by households (A) Quick start-up on wide array of sites using diverse delivery mechanisms (A). Inadequate emphasis on seed production (R) Seed prices increase to level that precludes extensive over sowing of rangeland (R) Excessive seed slippage into commercial sector and across borders (R)

¹ One Lima is 2,500 m²